

Administration et Rédaction  
Bureau de Péroles  
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS	
Environ	Pa. —
trois mois	6 — 7 —
six mois	10 — 12 —
Un an	18 — 25 —

# LA LIBERTÉ

LEÇONS et réclames  
Agence de publicité  
KALLENBERG ET VOGLER

PREMIER D'ANNONCEMENT

Années	Métro
1ère	100
2ème	100
3ème	100
4ème	100
5ème	100
6ème	100
7ème	100
8ème	100
9ème	100
10ème	100

Ganton, 15 cent. 50 cent.  
Suisse, 20 » — »  
Etranger, 25 » — »

## Journal politique, religieux, social

S. Pierre Chrysologue

Les nouveaux abonnés pour 1906 recevront le journal dès le 1<sup>er</sup> décembre sans augmentation de prix.

### Nouvelles du jour

L'espoir qu'on avait de voir les députés catholiques de la Chambre des représentants en Belgique ne pas donner à leurs adversaires libéraux et socialistes l'occasion de triompher s'est réalisé.

Mercredi, une foule considérable se pressait devant la Chambre; on croyait à une défaite du gouvernement par le vote de la motion Beernaert demandant de remettre certains points du projet des fortifications d'Anvers à une enquête parlementaire.

Mais, dans la matinée, les députés catholiques dissidents s'étaient mis d'accord sur un amendement proposé par un député de Bruges. Dans un conseil des ministres présidé par le roi, il fut décidé que le gouvernement accepterait cet amendement qui rétablirait l'entente au sein de la majorité. Ces arrangements étaient ignorés de l'opposition.

A la séance, le ministre de la guerre fit un discours pour repousser la motion Beernaert.

M. Beernaert, ancien chef du ministère, prit la parole pour signaler l'intransigence du général Conzebant, ministre de la guerre, mais il termina son discours d'une façon inattendue pour les socialistes et les libéraux en disant que, dans un but de conciliation, il renonçait à sa motion.

La gauche a protesté violemment en criant que c'était une comédie. Comédie si l'on veut, mais excellente comédie, puisque les joués ce sont les socialistes et les libéraux.

Dans sa séance de mardi, le président de la Chambre luxembourgeoise, M. Laval, a fait le récit officiel des funérailles du Grand-Duc Adolphe, à Hohenbourg, qui ont eu lieu en présence du ministre d'Etat, M. Eischen, du ministre des finances, M. Mongenast, du président de la Chambre des députés et de quatre délégués de la Chambre.

Après les funérailles, le nouveau Grand-Duc a prêté serment à la Constitution en présence des ministres et des députés, et il a prononcé en cette occasion une allocution, qui a été publiée dans la Feuille officielle luxembourgeoise. L'allocution du nouveau Grand-Duc est inspirée par les sentiments d'un noble patriotisme, d'un grand amour pour le peuple et d'une parfaite harmonie envers les souverains des Etats voisins. Il a fait sienne la devise de Jean l'Aveugle, mort en héros sur le champ de bataille de Crécy: «Ich dien.» Servir son peuple, se rendre utile à tous ses sujets, voilà l'idéal politique du nouveau souverain, qui a déclaré se mettre au-dessus de tous les partis et aimer tous ses sujets d'un même amour.

Guillaume-Alexandre, le nouveau Grand-Duc du Luxembourg, est le fils unique du Grand-Duc Adolphe, dont nous avons relaté la mort. Il est né le 22 avril 1852. Il n'est pas seulement l'héritier du trône, de l'immense fortune, des prérogatives du Grand-Duc Adolphe, mais il est aussi l'héritier des éminentes qualités qui distinguaient ce prince. On n'a pas besoin d'être prophète pour prédire à Guillaume-Alexandre un règne heureux. Certes, des combinaisons politiques imprévues, que le Grand-Duché, comme Etat neutre, devra toujours appréhender — il se trouve

placé entre l'enclume et le marteau — pourraient venir arracher ce peuple à son idylle de bonheur et de paix; mais, à part cette fâcheuse éventualité, les qualités du prince et la loyauté de ses sujets lui garantissent un règne paisible et fécond.

Guillaume-Alexandre sera plus encore que son père un prince populaire. Dès qu'il eut donné, à la suite de son mariage avec la princesse Marie-Anne de Bragança, l'espoir d'une dynastie catholique, les sympathies de ses futurs sujets à son égard se sont fait jour en mille occasions. L'enthousiasme populaire, lors de l'entrée de Guillaume-Alexandre et de Marie-Anne de Bragança dans la capitale, en 1893, a tenu du délire. Tout le peuple était accouru pour voir, saluer et acclamer le prince et la princesse, et c'est à qui raconterait d'eux les plus beaux traits. Ces sympathies s'accroissent chaque fois que les canons de la forteresse annoncent au pays l'heureuse naissance d'une nouvelle princesse. Il en est né six en moins de dix ans. Elles font aujourd'hui le bonheur et l'orgueil de la famille grand-ducale et du peuple.

Leur mère, Marie-Anne de Bragança, regarde comme le premier de ses devoirs de donner le bon exemple au peuple luxembourgeois. On nous écrit que quiconque l'aurait vue agenouillée dans la simple église de campagne qui se trouve à côté du château de Berg, résidence favorite de Guillaume Alexandre, se serait cru en présence d'une simple et pieuse femme du peuple. La grand-duchesse va tous les jours à la messe, s'approche plusieurs fois par semaine des sacrements, suit dévotement, confondue dans les rangs des fidèles, la procession de la Fête-Dieu et la procession nationale, qui a lieu chaque année, le 4<sup>e</sup> dimanche après Pâques, dans la capitale. Cet exemple de piété et de vertu chrétienne a exercé la meilleure influence sur la vie religieuse à Luxembourg.

Il est presque superflu d'ajouter que la vie d'intérieur du nouveau couple grand-ducal est paisible et heureuse. Sous ce rapport encore, la Maison grand-ducale peut servir de modèle à chaque famille du pays.

Souhaitons un règne long et béni au nouveau Grand-Duc de Luxembourg.

Les nouvelles de Sébastopol sont très contradictoires. Cela tient à la rupture des communications télégraphiques avec la Russie par suite de la grève des employés. Les grands journaux en sont réduits à des suppositions et à des probabilités. Il y a eu bataille entre les mutins et les troupes de l'ordre. On ne sait qui a gagné et l'on indique des milliers de morts et de blessés.

L'émeute gagne du terrain en Mandchourie. Les soldats veulent absolument revenir. Ils ne comprennent pas qu'il n'y ait pas de trains pour les ramener puisqu'il y en a eu pour les emmener.

On dit que toutes les puissances, y compris l'Allemagne, insistent pour que le Sultan cède, et le Sultan ne cède pas, puisqu'il ne perd que quelque cent piastres par jour au blocus de Mytilène. Les puissances sont donc obligées d'occuper encore une autre île. L'Autriche et l'Italie s'effrayent de tout ce qu'elles ont osé faire sans sentir l'Allemagne à leurs côtés. Le gouvernement italien s'efforcera de remplir le rôle de médiateur entre les puissances et la Turquie. L'envie qu'ont les puissances de tout arranger aussitôt doit encourager Abdul-Hamid dans sa résistance.

Dans les cercles parlementaires ita-

liens, on commente beaucoup la volte-face exécutée par l'officieuse Tribuna, qui vient d'attaquer carrément le ministre Fortis, l'appelant un cabinet « d'incapacité et d'inaction ». La Tribuna réclame qu'on débarque M. Rava, ministre de l'agriculture, et M. Ferraris, ministre des travaux publics.

En jetant ainsi du lest, M. Fortis pourrait rater dans la nacelle. Serait-ce donc se tromper que de lui appliquer, à propos de l'article de la Tribuna, le *is fecit qui proleat?*

Les compagnies de chemins de fer peuvent avoir des fonds à placer. La compagnie française d'Orléans a fait un mauvais placement et elle a perdu deux millions. Comme elle est subventionnée largement par l'Etat, la Chambre française a voulu savoir qui supporterait cette perte. Le ministre des travaux publics, M. Gauthier, a répondu que ce seraient les actionnaires et que, d'ailleurs, les administrateurs de la compagnie le proposaient.

La majorité de la Chambre n'a pas admis qu'il en fût ainsi. Les actionnaires n'ont point du tout ses sympathies. Mais il en est d'autres qu'elle aime encore moins, ce sont les administrateurs, tous d'affreux réactionnaires et dont l'un même est royaliste. La Chambre a donc décidé que la perte résultant d'opérations fâcheuses serait supportée par les administrateurs.

C'est là une décision grosse de conséquences. Ce n'est pas à une autorité législative à déterminer les responsabilités financières, mais aux tribunaux. En un mot, la Chambre française a commis un abus de pouvoir.

Mais quand les intérêts publics sont en jeu et que les députés de la gauche n'ont pas de fil à la patte, ils volent haut dans la région de l'austérité. Il n'y a rien de si vertueux qu'une assemblée de gens qui ne le sont pas.

On a entendu à la discussion d'avant-hier, M. Pelletan, l'ex-ministre de la marine, dire qu'il était inadmissible qu'une compagnie de chemin de fer puisse se servir d'une somme destinée à un service d'Etat pour favoriser des opérations financières et qu'il y avait là « un coulage répréhensible ». Un député lui a crié : « Nous avons connu un ministre qui a fait couler les bateaux. »

Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> décembre, le congrès de Cuba doit réélire le président. La réélection du président Estrada Palma ne fait pas de doute, les dernières élections à la Chambre ayant donné une victoire éclatante au parti modéré qui est celui de M. Estrada Palma, contre le parti libéral national, qui voudrait recommencer une agitation et rendre l'île absolument indépendante des Etats-Unis.

### Le Pont de Zehringen

DEVANT LE GRAND CONSEIL

III  
C'est dans la séance de jeudi dernier que le projet a abordé le feu de la discussion publique. Il faut dire d'emblée que l'accueil qui lui a été fait par la haute assemblée a été le plus encourageant.

Elle a été saisie de l'affaire par la commission des pétitions et par l'organe du rapporteur de cette commission, M. le député Göttoffrey.

Dans un rapport clair, méthodique, bien ordonné et dans un langage où chaque mot est pesé et chaque expression mesurée, M. le Rapporteur a donné un aperçu complet de la matière. Après avoir rendu hommage aux qualités de

forme et de fond du rapport technique, il a fait un historique intéressant du développement successif de la cité, à partir du Bourg, berceau de la ville, jusqu'à la création des divers quartiers qui ont successivement étendu l'enceinte primitive et formé la ville dans le périmètre qu'elle a occupé à peu près sans changement depuis le XVI<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ce n'est, en effet, que depuis une dizaine d'années que sont sortis en quelque sorte de terre et presque en même temps les nouveaux quartiers du Pré d'Alt, de Gambach, de Beaugard et de Péroles. On a ainsi rattrapé en peu d'années le temps perdu ou inutilisé pendant trois siècles.

L'éventualité de la construction du pont de Péroles et la nécessité pour le vieux bourg de se procurer de l'espace et des débouchés lui ont fait chercher le moyen de se dégager de l'étreinte rocheuse qui le presse de toute part et de trouver de l'autre côté de la rivière un terrain de dégagement et une assise où il puisse établir le contact avec le district voisin de la Singine.

Après avoir relevé les données techniques les plus intéressantes du mémoire des experts, M. Göttoffrey a conclu en proposant le renvoi de la question à l'examen du Conseil d'Etat dans le sens d'une étude équitable des intérêts en présence et de la recherche d'une solution qui donne satisfaction aux diverses aspirations en présence.

La discussion qui a suivi et dont nous avons déjà rendu compte s'est maintenue sur le terrain de la conciliation tracé par la commission. Les représentants eux-mêmes des intérêts de la rive droite comme M. le colonel de Reynold et M. Duriaux, membres l'un et l'autre du comité d'action, ont parlé dans le sens d'une satisfaction à donner au centre de la ville et cette attitude, qui a fait bonne impression, contribuera certainement à enlever au dualisme des intérêts en présence tout caractère d'antagonisme irritant, forcément stérile et préjudiciable aux uns comme aux autres.

M. le Directeur des Travaux publics a rendu aussi hommage aux mérites du mémoire technique qu'il estime très documenté et dont les conclusions s'appuient sur des considérations bien étudiées. Il a admis que la pétition était digne d'un examen sérieux et approfondi, tout en faisant certaines réserves sur la question financière qu'il trouve la partie la plus faible du mémoire.

Comme il l'a parfaitement fait observer, l'expertise de MM. Vallière et Simon éclaircit la situation du côté de la ville, mais non du côté du district de la Singine où la question ferroviaire reste encore obscure. Cette obscurité a été plutôt accentuée par ce qu'a dit M. le député Jungo, J., qui a laissé entrevoir que la pensée de derrière la tête de son district reste toujours le Guin Planfayon et que, pour cette raison, les communes singinoises entendaient ne pas contribuer au pont de Zehringen.

C'est de ce côté-là, croyons-nous, que le quartier du Bourg doit maintenant agir, afin de préparer les voies d'une solution favorable de la traversée de la Sarine par le régional singinois. Cette question se lie, en effet, d'une manière étroite à celle du pont et le passage de ce chemin de fer est même la seule raison d'être de la transformation du pont suspendu en pont rigide.

M. Delatena a tenu à rompre une lance en faveur de la priorité du pont de Péroles, tandis que M. Bielmann a relevé, avec raison, que les pétitionnaires avaient agi avec habileté en évitant de parler de préférence et de priorité d'un projet et de l'autre, et se tenir sur

le terrain de l'égalité des droits et des avantages.

Nous devons une mention spéciale à M. Léon Genoud, qui a fait un tableau extrêmement complet et intéressant du développement économique de Fribourg depuis sa fondation à nos jours, et a fourni, entre autres, des détails inédits sur la construction du pont suspendu actuel.

En somme, la discussion a été nourrie, serrée et en rapport avec l'importance de la question. Le Grand Conseil, qui a eu l'impression qu'une grosse partie se jouait devant lui et qu'il s'agissait en définitive de l'avenir économique d'une partie du canton, a suivi le débat avec une attention marquée jusqu'à la fin.

Maintenant le Conseil d'Etat est nanti de l'affaire. A lui d'étudier, de chercher et de trouver une solution qui donne satisfaction à tant de gros intérêts en présence. Nous espérons que la tâche est ardue et que le problème est difficile. Mais nous ne désespérons quand même pas de voir cette solution intervenir dans l'intérêt de la prospérité commune de toutes les parties du pays.

### Chronique bernoise

Berne, 30 novembre.  
Le vol des 100,000 francs. — Entre Berne et Zurich. — La grève des menuisiers au Grand Conseil.

La nouvelle de la disparition d'un pli de 100,000 francs a causé ici quelque émoi, comme vous le pensez bien. On n'a pas de peine à se figurer la tête qu'ont dû faire les receveurs de la Direction générale des C. F. F. en découvrant des découpures de vieux journaux à la place des 50 billets de mille francs et des 100 billets de cinq cents francs que devait contenir le précieux envoi. Quelle que soit la valeur du papier noirci par les gazatiers, elle ne représente pas la substance des beaux billets vert-bleus qui sont censés avoir été expédiés par la Direction de l'arrondissement de Saint-Gall.

Dans quel endroit et par qui la somme a-t-elle été subtilisée? Vous le savez peut-être au moment où cette lettre paraîtra. Pour l'heure, le mystère n'est pas encore éclairci et la police est sur les dents. Le malheureux pli a eu plusieurs aventures. Il s'est d'abord égaré dans un fourgon qui n'était pas sur la bonne voie. D'où un retard de deux heures dans son acheminement vers Zurich. Ensuite, d'après les journaux de Zurich, le pli a chômé en gare de Berne pendant toute la nuit de lundi à mardi. Expédié de Zurich par le train de 1 h. 43 de l'après-midi, il a dû arriver à Berne à 4 h. 14, mais n'a été remis à la caisse centrale que le lendemain matin. Cet horaire diffère de celui qui a été mentionné dans les récits des journaux bernois. Les premières informations font coucher le pli à Winterthur et non pas à Berne.

Vous comprenez que les Zurichois voudraient bien passer aux Bernois la responsabilité de ce crime, et qu'à Berne, par contre, on aimerait mieux que le vol eût été commis à Zurich.

Quoi qu'il en soit, c'est dans les milieux ferroviaires qu'il faut chercher le coupable, et non point dans le monde postal, attendu que les chemins de fer fédéraux convoient eux-mêmes leurs trésors.

Le Parlement bernois devait clore sa session aujourd'hui. Dans cette intention, il avait tenu hier deux séances. Mais ce zèle n'a servi à rien. Le Grand Conseil n'est trouvé en présence d'un débat politico-social pour lequel neuf orateurs sont encore inscrits. On a donc décidé une reprise de session lundi prochain, en même temps que les Chambres fédérales.

Cette grande discussion a été provoquée par le rapport du gouvernement sur les mesures extraordinaires que l'autorité cantonale a prises, en mai dernier, à l'occasion de la grève des menuisiers. Aucune grève n'a été plus tenace et plus



fâcheuse dans ses conséquences. Elle a éclaté le 6 mars 1905 et n'a pris fin que le 12 août. Pendant tout l'été, les travaux de menuiserie ont été arrêtés dans les nouvelles constructions. Une foule d'appartements sont restés vides, au grand détriment des propriétaires ; un grand café, qui devait s'ouvrir le 1er mai, n'a été prêt que le 15 octobre.

Vers la mi-mai, la situation s'était envenimée. Les grévistes montaient la garde sur les chantiers, assiégeaient les maisons en réparation, poursuivaient les *Arbeitswilligen*, c'est-à-dire les ouvriers qui voulaient travailler. La police signala plusieurs excès. Le syndicat des maîtres menuisiers et le préfet requièrent des mesures énergiques. Finalement, le 18 mai, le gouvernement, usant de ses pouvoirs constitutionnels, promulgua une ordonnance interdisant tous rassemblements et manifestations quelconques à l'occasion de la grève. La prison et l'amende menaçaient les contrevenants.

L'ordonnance fut sévèrement appliquée. Le message gouvernemental rendant compte de ces faits a été mis en discussion hier. M. Klay, directeur de la police, a justifié les mesures que le Conseil exécutif a cru devoir prendre à la dernière extrémité, après avoir renforcé la police municipale d'une vingtaine de gendarmes cantonnais. Au nom de la commission, M. Bühler, conseiller national, a proposé de prendre acte du rapport du gouvernement, tout en reconnaissant le droit de grève et les efforts que font les ouvriers pour améliorer leur sort, à condition qu'ils respectent l'ordre public et la liberté du travail.

Par contre, M. Z'raggen, qui avait défendu plusieurs ouvriers traduits devant le juge de police, a déposé, pendant deux heures, l'exposé officiel des faits. C'est ce discours qui a décidé le Grand Conseil à revenir lundi.

LA CRISE RUSSE

La mutinerie de Sébastopol

Saint-Petersbourg, 30.

Le combat qui a eu lieu entre l'escadron révolté de Sébastopol et les loyalistes a été des plus meurtriers et a fait, d'après des bruits qui ont couru à Sébastopol, cinq mille tués et blessés de part et d'autre.

Saint-Petersbourg, 30.

Le ministre de la marine a reçu un télégramme de Sébastopol qu'il ne communiquera qu'après en avoir obtenu l'autorisation du comte Witte. Il n'y a encore aucune confirmation officielle des bruits alarmants suivant lesquels il y aurait à Sébastopol de nombreux tués et blessés.

Paris, 30.

On mande de Saint-Petersbourg au Temps, à 1 heure de l'après-midi : Les nouvelles de Sébastopol provoquent de l'émoi en ville. On assiège l'Amirauté qui ne reçoit personne. Les bureaux du télégraphe de la ville sont fermés. La fermeture du bureau central est attendue incessamment. Ce bureau est gardé par les artilleurs.

Saint-Petersbourg, 30.

Le rapport des journaux du matin au sujet des événements de Sébastopol serait exagéré. On dit que la version officielle, dont on ne connaît pas encore exactement la teneur, réduit l'affaire à l'incendie du croiseur *Otchako* et à la reddition de 2000 matelots mutinés et retranchés dans les casernes.

Les communications télégraphiques sub-

stant encore avec l'étranger par le câble danois. Le fonctionnement du bureau central de Saint-Petersbourg a été arrêté accidentellement à trois heures. On a la vague espoir qu'il recommencera ce soir ou demain.

Les grèves

Saint-Petersbourg, 30.

Suivant une dépêche de Moscou, où le service télégraphique est fait par des soldats et des télégraphistes en retraite, la grève s'est étendue à tous les bureaux de poste de la Russie.

Le général Trépoff

Saint-Petersbourg, 30.

Le sénateur général Trépoff a été nommé membre du conseil de l'Empire.

A Vladivostok

Saint-Petersbourg, 30.

On mande de Vladivostok que tous les bâtiments du gouvernement dans cette ville sont détruits. Des Cosaques qui voulaient pénétrer dans la ville ont été repoussés par l'artillerie. L'émeute englobe tous les régiments en garnison dans la forteresse.

A la station de Mandjouria, où par suite de la dernière grève des chemins de fer, des quantités énormes de marchandises se sont amoncées et où 17 trains militaires ont été arrêtés, les soldats d'infanterie ont pillé les marchandises et incendié le dépôt avec les neuf locomotives qu'il contenait. Ils réclament leur transport immédiat en Russie d'Europe.

M. Chamberlain et les sans-travail

« Ce que je veux, a dit M. Chamberlain à Bristol, il y a huit jours, c'est plus de travail pour le peuple. » Ces mots soulevèrent une tempête d'applaudissements, et dans la campagne nouvelle que commence cet admirable lutteur, il n'y a peut-être pas d'argument en faveur du protectionnisme qui séduira plus que cette promesse.

La population de Londres est effrayée de voir défiler dans les riches avenues de l'ouest de la ville les cortèges d'êtres bêtes et déguenillés, portant d'immenses placards où sont inscrits des appels pitoyables ou menaçants : « Nous voulons du pain, nous voulons du travail », ou : « Au diable votre charité, c'est un travail honorable que nous voulons » ; tantôt ce sont 8000 femmes vaines de Southwark, tantôt 9000 travailleurs de Poplar qui évoquent, aux yeux de Londres attristés et épouvantés, le spectre de la misère.

Les statistiques sont effrayantes : d'après la dernière, que publie le Times, avant-hier, il y a à Londres, en dehors des hôpitaux et asiles : 126,057 indigents secourus — 3184 de plus qu'en 18 novembre 1904. En six ans, l'augmentation a été de 15,160. De 1880 à 1903, l'Etat a dépensé pour les pauvres, 2,837,512,200 francs en Angleterre ; à Londres seul, le total s'élève à 1,602,710,600 francs. Londres consacre chaque année 95 millions aux indigents.

Ces dépenses énormes, payées par les contribuables, signifient naturellement un accroissement d'impôts. A Londres, ces impôts ont atteint de tels chiffres que les propriétaires de grands chantiers les transportent en d'autres régions où les charges sont moins lourdes pour eux. L'exode a commencé à Poplar, un des quartiers ouvriers de l'Etat de Londres. Les chantiers de M. Yarrow ont été transportés de la Tamise sur la Clyde ; d'autres menacent de suivre : et c'est ainsi que le fardeau du

panpérisme augmente le nombre des sans-travail.

C'est là qu'interviennent les protectionnistes disant qu'il n'y a qu'un remède : rendre sa vigueur à l'industrie nationale en supprimant la concurrence étrangère, et alors nul n'aura plus à craindre de manquer de travail.

Le nouveau grand-duc de Luxembourg

La Chambre des députés luxembourgeoise a entendu la lecture du message d'avènement du nouveau grand-duc. En voici les principaux passages :

Je suis profondément touché des vœux que forme la Chambre des députés pour la prospérité de mon règne. Je sens tout le poids de la lourde tâche qui m'incombe.

Je suivrai les lumineux exemples de ceux qui m'ont précédés sur le trône. Je compte sur l'intelligente activité du peuple luxembourgeois qui, étroitement uni à la France, a su accomplir de si remarquables progrès. Nos vaillants compatriotes n'ont jamais marchandé leur dévoué concours à la Couronne. Je compte sur leur appui. Et ainsi, la main dans la main, nous aborderons en commun les graves problèmes que soulève aujourd'hui le développement toujours croissant de l'Etat moderne.

Souverain constitutionnel, je me rangerai en dehors et au-dessus des partis politiques. Les Luxembourgeois aiment leur Patrie et ses libertés et anciennes institutions. C'est pourquoi tous me sont également chers et je dois pouvoir leur être utile à tous. Mais dans les luttes d'opinion, j'en ai l'espoir, l'esprit de solidarité et le sentiment de famille, doublement nécessaires aux Etats de faible étendue, sauront éviter tout ce qui nous affaiblirait.

Les souverains et les chefs des Etats garants et amis du Grand-Duché ainsi que leurs gouvernements ont tous, à cette occasion, tenu à témoigner de la haute et confiante estime dans laquelle ils tenaient celui à qui nous venons de rendre les derniers honneurs.

Nous ferons comme lui. Fort de ses droits internationaux, le Luxembourg tiendra aussi à remplir pleinement ses devoirs. Et alors la loyauté et la correction de sa conduite nous assureront également la confiance de l'Europe. Vous me connaissez, Messieurs. Dites à tous que ma vie entière appartient à notre chère Patrie.

Les membres des familles ayant régné en France

Le député Egerand a déposé sur le bureau de la Chambre française une proposition de loi tendant à supprimer l'article premier de la loi du 22 juin 1886 ainsi conçu :

Le territoire de la République est et demeure interdit aux chefs des familles ayant régné en France et à leurs héritiers directs dans l'ordre de progéniture.

M. Egerand modifie comme suit l'art. 2, qui deviendrait l'article 1er :

Le gouvernement est autorisé à interdire le territoire de la République française aux chefs des familles ayant régné en France, s'ils prétendent changer la forme républicaine des institutions.

L'interdiction est prononcée par un décret du président de la République, rendu en conseil des ministres.

L'article 3 deviendrait l'article 2, avec ce libellé :

Article 2. Celui qui, en violation de l'interdiction, sera trouvé en France, en Algérie ou dans les colonies, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans. A l'expiration de sa peine, il sera reconduit à la frontière.

L'article 4 de la loi de 1886, ainsi conçu :

Les membres des familles ayant régné en France ne peuvent rentrer dans les armées de terre ou de mer ni exercer aucune fonction publique ni aucun mandat électif, serait ainsi rédigé et deviendrait l'article 3 : Les chefs des familles ayant régné en France et le reste comme dans l'ancien texte.

En Catalogne

Barcelone, 30.

Le calme est totalement rétabli. La loi de suspension des garanties constitutionnelles a été notifiée par dépêche aux autorités.

Sur la demande de la justice militaire, l'arrestation d'Ignacio Cosma, directeur de la *Veü cataluna*, a été maintenue.

Dans les lettres

La question de Shakespeare

L'écrivain Edwin Bormann, qui s'est attaché au problème shakespeareien, annonce qu'il possède la preuve définitive que l'auteur des drames de Shakespeare est le chancelier Bacon. Il s'agit d'un testament littéraire du célèbre chancelier, où est consigné l'aveu de sa paternité des drames shakespeareiens. Edwin Bormann nous en promet la publication pour l'an prochain. Attendons.

Echos de partout

LA VAPEUR D'EAU DANS LES VERRERIES

Le soufflage mécanique et l'emploi de l'air comprimé dans la fabrication du verre ont profondément modifiés les conditions de l'industrie verrerie. Pour ne citer qu'un fait, on sait que, grâce à un procédé imaginé par un ingénieur allemand, il est possible aujourd'hui de fabriquer mécaniquement, en cinq minutes, une bouteille ordinaire ou une sphère de verre ne mesurant pas moins de 1 m. 50 de diamètre.

Mais l'air comprimé qui permet de réaliser de telles merveilles — une bouteille en verre fabriquée en cinq minutes — comporte toujours une installation spéciale. Pour certains objets en verre, on a donc pensé qu'on pouvait simplifier les choses en remplaçant, comme nous l'apprend M. Granger, l'air comprimé par la vapeur d'eau. L'idée était bizarre, mais les essais faits dans cette direction ayant été fort concluants, aujourd'hui, bon nombre d'objets en verre sont fabriqués au moyen de vapeur d'eau, ou, plutôt, d'amiante mouillé.

Ainsi, pour fabriquer un cristallin, une cuvette à photographie, la plaque de verre, encore toute rouge en sortant du four, est carrément posée sur une feuille d'amiante imbibée d'eau. Que se passe-t-il alors ? Sous l'influence de la chaleur que dégage le verre, l'eau se transforme en vapeur, et celle-ci tend, naturellement, à soulever la plaque vitrée. Mais admettez qu'aujourd'hui nous ayons au lieu de rabaisser sur la plaque de verre le moule de la cuvette et de la maintenir solidement dans cette situation. Forcément, il arrivera donc que le verre soulevé par la vapeur d'eau s'enfoncera dans le moule et en prendra les contours. Au bout de quelques instants nous n'aurons qu'à retourner le système et à en retirer la cuvette toute façonnée, que l'on portera à recuire.

Les gobelais se fabriquent exactement de la même façon... à l'amiante mouillé.

On coule une bonne goutte de verre fondu sur une feuille d'amiante mouillée et on applique sur le pourtour de la goutte un anneau métallique. Sous l'influence de la vapeur d'eau qui le repousse, le verre se soulève en formant une sorte de cône creux. On emprisonne alors celui-ci dans un moule ayant la forme du gobelais, et la pression exercée par la vapeur d'eau oblige le verre de s'étaler contre le moule. En une minute, le gobelais est prêt pour une seconde cuisson.

Il faut dire que tout cela se fait très vite, ce qui permet de réaliser, grâce à la vapeur d'eau, une fabrication à bon marché.

LE POISON DES ŒUFS

L'envoi de Comptoir d'Escompte... L'instruction de l'affaire est terminée : La bonne, Marie Audo, bénéficie d'une ordonnance de non-lieu. Jean Gallay est renvoyé devant la Cour d'assises ; il est accusé de faux et d'usage de faux.

La Marcell, femme Sohét, est également défermée à la Cour d'assises. Elle est accusée de complicité : 1° dans l'usage de deux faux fabriqués par Gallay et qui ont permis à celui-ci de se procurer d'abord une somme de 104,000 francs, puis une autre somme de 250,000 fr., et cela en deux jours ;

pour établir la composition chimique de l'œuf ; à découvrir que, dans l'œuf frais, se trouvent toujours contenu, à l'état normal, un poison qui a pu extraire et auquel il a donné le nom de « Taxalbumine ».

Restait à établir l'effet de ce poison dans notre organisme ;

Or, ce poison, qui a quelque analogie avec celui de la vipère, n'a aucun effet, aucun inconvénient, alors qu'il est ingéré par les voies stomacales, parce qu'il est alors disséqué, défilé et digéré, sans effet mortel. Il ne serait dangereux, mortel même, que s'il était introduit directement dans le sang par la voie sous-cutanée.

Il résulte donc de ceci que nous pouvons manger, sans crainte, notre œuf à la coque, le poisson qu'il contient étant à l'état inoffensif.

C'est égal, avouons que la science ne nous rend pas la vie facile en nous révélant les embûches qui nous entourent, les chausstrappes tendues sous nos pas, l'armée de microbes qui nous menacent sans cesse !

On en arrive à se demander si mieux ne vaudrait pas vivre dans l'ignorance de toutes ces choses, « au petit bonheur », comme l'on dit, ainsi que vécut nos pères, qui, plus souvent, durèrent plus longtemps que nous, parce qu'ils avaient moins de soucis et ne brûlaient pas la chandelle par les deux bouts !

MOT DE LA FIN

Les proverbes souvent se contredisent.

En voulez-vous la preuve ?

Selon les cas, l'on dit :

1. Tel père, tel fils. — A père avaré, fils prodigue.

2. Un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras. — Qui ne risque rien n'a rien.

3. Ne remettez jamais à demain ce que vous pouvez faire le jour même. — La nuit porte conseil !

4. Cour qui soupire n'a pas ce qu'il désire. — Cour content soupire souvent...

5. Si les proverbes ainsi se démentent, à qui nous fierons nous !

CONFÉDÉRATION

Les conditions du travail. — Les Ateliers Sulzer et la Fabrique de locomotives de Winterthur introduiront dès le nouvel an le système du congé du samedi après midi. En outre, les salaires seront augmentés du 5 pour cent.

Chronique valaisanne

Sion, 30 novembre.

Le Grand Conseil a adopté aujourd'hui en seconds débats la loi instituant une caisse de retraite pour la gendarmerie.

M. L. Rey, de Monthay, ancien Conseiller d'Etat, a envoyé au Grand Conseil sa démission comme député au Conseil des Etats ; la nomination des membres de ce corps devant avoir lieu en mai prochain, la démission de M. Rey n'a pas été acceptée.

M. Franz de Werra, nommé récemment directeur au pénitencier cantonal, a été appelé aux fonctions de directeur de l'Arсенal et de commissaire des guerres, en remplacement de feu M. Ch. de Preux.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'ivol du Comptoir d'Escompte... L'instruction de l'affaire est terminée : La bonne, Marie Audo, bénéficie d'une ordonnance de non-lieu.

Jean Gallay est renvoyé devant la Cour d'assises ; il est accusé de faux et d'usage de faux.

La Marcell, femme Sohét, est également défermée à la Cour d'assises. Elle est accusée de complicité : 1° dans l'usage de deux faux fabriqués par Gallay et qui ont permis à celui-ci de se procurer d'abord une somme de 104,000 francs, puis une autre somme de 250,000 fr., et cela en deux jours ;

5 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

DONATIENNE

PAR

René BAZIN

IV

Six mois passèrent. Les biches de printemps tombaient du ciel, fréquentes, brèves, en grains serrés qui rejailissaient sur la terre, et se pendaient en gouttes fines aux brins malsains du blé.

Louarn revenait de la forêt où il travaillait depuis novembre, s'étant loué pour abattre du bois, deux jours par semaine. La besogne était finie, la dernière charrette de fagots s'élevait dans les avenues défoncées, et l'on entendait par moments, dans l'air calme, un bruit de sonailles lointaines, coulé à ravir, comme si les anges annonçaient Pâques, un peu d'avance. Il traversa la longue taille qu'il avait déponillée, coupée à coup, et qui faisait un vide entre sa lande et la lièzière nouvelle des gaulles. Il songeait au passé, depuis que Donatienne était partie.

C'était été un bien rude hiver. Il avait fallu remuer à la bêche, tout seul, un champ pour y semer le froment, une bande, sous les pompiers, pour le blé noir, une autre, dont le sol était rocilleux et maigre, pour l'avoine. Autrement, sans doute, Donatienne ne l'aurait pas beaucoup. Elle avait le bras un peu faible pour

tenir la bêche, et le soin des enfants la renfermait dans Ros Grignon. Cependant, elle était utile pour les semences. On n'aurait pu trouver, sur la paroisse de Ploenc, une main plus agile, ni plus sûre que la sienne. Quand les sillons étaient béants, elle venait aux champs, trois jours, cinq jours, huit jours de suite, s'il en était besoin, elle relevait jusqu'à sa ceinture un tas de coins de son tablier, l'emplit de grain, passait sans hâte, ouvrant les doigts. La semence tombait en gerbe longue, et partait où Donatienne avait passé la moisson germait plus égale qu'ailleurs.

Cette année, la maîtresse de Ros Grignon était bien loin quand les semelles s'élevaient faites : elle n'était pas près de revenir encore, quand le froment montrait sa pointe verte et le blé noir ses menues feuilles roses aux premières rayées de mars. La maison aussi se ressentait de son absence. Annette Domercq n'avait pas d'ordre. Elle n'aimait qu'à courir les chemins avec les trois enfants, laissant la ferme dès que Louarn était parti, pour aller ramasser des pommes ou causer avec les gens des villages. Et le clocher ne pouvait l'habituer à la physiologie de cette fille sournoise, qui ne répondait rien quand on la grondait, ne racontait jamais ce qu'elle faisait, et disait à demi-voix des choses au-dessus de son âge sur les femmes du bourg. Mais, comme il la payait très peu cher, il la gardait.

Triste hiver, surtout à cause des pensées que Louarn avait été renfermer en lui, bien secrètes ! Cette fille, justement, lui avait fait remarquer que Donatienne n'écrivait pas souvent. Il se n'en serait peut être pas aperçu, distraité par trop de travail et n'ayant aucun point de comparaison. Mais c'était vrai, qu'elle écrivait peu, et des lettres si courtes ! Il portait toujours sur lui la dernière arrivée, vieille parfois de trois ou quatre semaines,

et, quand il était seul, que personne de Ros Grignon ne pouvait le voir, il la relisait, tâchant de se représenter les choses qu'elle lui marquait : « Madame m'a emmenée aux courses, où il y avait tant de monde que tu n'en as jamais tant vu ; je suis allée au théâtre, en matinée, avec Honorine, la première femme de chambre. » Et puis, elle n'avait envoyé qu'une seule fois de l'argent, vers le milieu de janvier, quand le receveur de madame Rollé Penhoat avait menacé de saisir tout, à Ros Grignon, pour les trois années qu'on lui devait, et la semaine suivante, M. Guillon, après avoir touché la moitié seulement des fermages en retard, était parti en donnant un dernier défilé, jusqu'aux derniers jours de juillet, pour tout payer. « Tu aurais mieux fait de garder ta femme avec toi, avait-il dit en quittant la ferme, ou de lui trouver une place dans les pays d'ici. Sais-tu seulement où elle habite ? Eijne comme elle est ! » Louarn avait levé vers lui ses yeux de Breton songeur, qui ne comprend qu'à la longue les gens du village. Mais il lui était resté au cœur une défiance, une peine confuse, et comme un regret de plus, ajouté à tant d'autres.

L'homme était sorti de la forêt, et tournait une cornière de la lande, pour reprendre sa route tout droit vers Ros Grignon. L'épaisseur de l'ombre projetée sur le sol par la masse des éjones et des genêts poussant à en toute liberté, le frappait pour la première fois. Depuis que le taillis avait été coupé, il semblait avoir pris une nouvelle vigueur, et l'on voyait mieux la hauteur démesurée qu'ils avaient atteinte, jusqu'à dépasser d'un pied la tête du clocher. Jean Louarn s'arrêta, et observa avec attention le profond de la fourré, entre les branches qu'il écartait du coude. La terre portait encore la marque d'anciens sillons ; elle était chauve, fendue, creusée par les insectes et les mulots,

et, d'espace en espace, jaillissaient, noueux, éclatant de sève, ramés comme des arbres, les troncs verts des paréjones les troncs gris des éjones, dont les dentelles palmées, à l'air libre, la nuit, se gonflaient d'épines pâles et de boutons déjà roux.

« Nos ancêtres ont cultivé la lande, pensa Louarn. Si l'essayaient ! il y aurait profit. »

Il se recula de dix pas, considéra ses récoltes qui levaient, s'efforça d'imaginer le bel ensemble que formeraient ses champs, lorsque la lande aurait disparu, et songea, parce qu'il songeait toujours à elle :

« C'est Donatienne qui serait surprise ! A peine entré dans la chambre de Ros Grignon, Annette Domercq, assise sur une chaise basse, près du feu, lui montra de la main la table.

« Il est venu enfin une lettre, maître Louarn. Elle vous a écrit, votre maîtresse. »

Lui, jeta sur le carreau la fourche de fer qu'il portait, saisit avidement la lettre, et ravint la lire sur le seuil, où le jour était encore vif. En un autre moment, il eût trouvé encore Donatienne répondait bien brièvement. Mais elle lui disait : « Je suis heureuse, sauf que les enfants me manquent. Embrasse-les tous pour moi. » Et il avait si grand besoin d'être heureux, il se sentait si fortement possédé vers elle, ce soir-là, par le nouveau projet qu'elle avait inspiré, qu'il vit une seule chose : elle avait écrit, elle n'oubliait pas Ros Grignon, elle priait le père d'embrasser les petits.

Content, ramassant dans la poche de sa veste la lettre de Donatienne, il rentra dans la maison, et embrassa Noël et Lucienne qui jouaient près du coffre.

« Ah ! les mignonnes ! disait-il en les enlevant l'une après l'autre, je suis chargé de vous embrasser pour la maman ! Vous vous rappelez bien maman Donatienne ? »

Comme il se penchait au-dessus de Jehel endormi sur les genoux de la servante, il entendit le petit ricanelement aigu d'Annette Domercq, et sentit le frolement des cheveux ébouriffés, qu'elle n'attachait souvent pas sous son bonnet.

« Maîtresse Louarn donne donc de bonnes nouvelles ? demanda-t-elle. Sans doute, elle revient ! »

Louarn, redressé, regarda, du haut de sa grande taille, la servante qui levait vers lui son visage où errait un étrange sourire, et ses yeux inquiétants, où des lueurs tremblaient et se déplaçaient comme dans des yeux de chat.

« Pourquoi veux-tu qu'elle revienne ? Elle n'a pas fini de nourrir, dit le clocher. — Je croyais... Vous aviez l'air si réjoui ! »

Le visage d'Annette avait repris son expression habituelle de vague ennui, et Louarn, qui voulait confier à quelqu'un, ce soir, une chose rare dans sa vie, un peu d'espérance et de joie, s'éloigna de cette créature et s'assaya, de l'autre côté de la cheminée, sur le bord échanuré du lit. Il appela Noël, son aîné, qui pouvait un peu comprendre, et la plaça près de lui.

Faite, dit-il doucement, j'ai une idée. Tu sais bien, la lande ?

« Oui, papa. »

« Je la couperai toute, je ne laisserai pas une mauvaise herbe debout. Je ferai cela tout seul. Puis, je bêcherai la terre, et je la défonceurai, et tout sera fini quand maman Donatienne reviendra. Sera-t-elle content, quand elle verra là un champ de pommes de terre ou de colzas ? Je crois que j'y mettrai du colza. »

« Crois-tu qu'elle sera contente ? »

« Et les nids d'écureuils l'enfant. — Je te les donnerai. »

(A suivre.)



De compléter par recel pour toutes les sommes que Galley a détournées, pendant la période qui s'est écoulée, depuis le 3 juin jusqu'au 31 juillet 1905.

Le procès viendra devant la Cour d'assises, probablement dans la première quinzaine de janvier.

Le ballon Zeppelin. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, le comte Zeppelin a fait à Friedrichshafen une ascension avec son ballon dirigeable. Une douzaine de personnes avaient pris place dans les deux nacelles. Le ballon s'est élevé à 70 m. Il a manœuvré pendant une heure, s'est dirigé vers la Suisse et est revenu finalement à son point de départ.

Incendie. — Un incendie a éclaté à Buenos-Ayres dans des magasins contenant des matières inflammables, parmi lesquelles 100,000 caisses de pétrole. Malgré les efforts des pompiers, le feu continua. Un colonel et un lieutenant-colonel de pompiers ont été blessés. Les pertes sont estimées à un million de piastres papier.

Accident. — L'échafaudage d'une maison en construction à Martigny a été entraînant quatre ouvriers meçons. Deux sont mourants. Les deux autres n'ont reçu que quelques contusions.

FRIBOURG

Université. — M. le comte E. Waldstein, prêtre du diocèse de Prague, vient de passer son examen de docteur à la Faculté de Théologie, avec la note magna cum laude. Sa dissertation doctorale a eu pour titre : Petrus de Soto, Beichtvater Karl des V. und Theologe am Concil von Trient. Nos félicitations.

De Bakou à Samarcande. — C'est la titre, très prometteur, du récit de voyage que fera ce soir, à la Grenette, M. le Dr Jaccard, professeur à l'École polytechnique de Zurich, dont la conférence inaugurera la série des vendredis de la Grenette.

M. Jaccard s'aidera de projections.

M. Louis Collaud. — On nous écrit de Balle :

Mercredi matin ont eu lieu, au milieu d'un immense concours de population, les funérailles de M. Louis Collaud, conseiller paroissial, ancien conseiller communal et député au Grand Conseil de 1896 à 1901. Une vingtaine de couronnes et une demi-douzaine de drapeaux de sociétés figuraient en tête du cortège funèbre. La musique de Balle, dont le défunt avait été durant longtemps un des membres dévoués, jouait ses airs les plus tristes pendant que les cloches, du haut de leur demeure aérienne, saluaient de leur voix plaintive le départ de celui qui fut un des principaux promoteurs de la Balle entreprise de leur harmonisation. Détail touchant : Sentant approcher la fin, le défunt avait désigné les airs qu'il désirait que la musique jouât le jour de ses obsèques et, coïncidence frappante, ce fut pour lui qu'on inaugura la sonnerie de deuil qu'il avait déterminée quelques jours auparavant avec ses collègues du jury d'expertise des cloches.

Né le 28 mai 1857, M. Collaud n'était encore que dans sa quarante-neuvième année. Bien que d'une complexion assez délicate, il avait, grâce à une rare énergie, à des talents variés et à une facilité d'assimilation remarquable, fourni en peu d'années une somme d'activité considérable. Chez lui, la lance avait, comme on dit, prématurément été le fourreau. Il avait exercé une influence prépondérante dans l'administration communale balleoise ; il y occupa, avec distinction, durant de longues années, le dicastère des finances. L'introduction de la force électrique à Balle fut en grande partie son œuvre et il participa activement aux travaux préliminaires d'adduction de l'eau de Charmey. Il fut, malheureusement, quitté le conseil communal pour raisons de santé au moment où cette importante entreprise allait entrer dans sa phase d'exécution.

M. Collaud était d'opinion libérale, mais son caractère ne le portait pas vers la politique militante. Il était, du reste, profondément religieux. La manifestation de deuil générale qui suivit son décès et s'affirma le jour de son ensevelissement a fait voir qu'il emporta l'estime et les regrets de tous.

R. I. P.

A propos de l'incendie d'Autafond. — On nous écrit :

Le bâtiment que le feu a réduit en cendres, dimanche, à Autafond, appartenait effectivement aux frères Litzius, comme vous le dites dans votre numéro de mardi, mais était habité par un pauvre et honnête travailleur, M. Angéloc, père de 11 enfants. Les plus jeunes ne fréquentent pas encore les écoles.

Le feu se déclara vers 11 h., à la sortie de l'usine et se propagea avec une étonnante rapidité. Aussi n'a-t-on pour ainsi dire rien pu sauver. Lorsque les premiers hommes arrivèrent, les vaillantes femmes du village faisaient déjà activement fonctionner la

pompe. Honneur à elles. Heureusement que le vent soufflait, car si ce dernier avait cédé la partie à sa froide sœur du Nord, tout le village devenait la proie des flammes.

Ajoutons qu'il y a quelque six ans, la pauvre famille Angéloc fut déjà éprouvée par le terrible fiasco. Pour l'instant, les malheureux sinistrés sont réfugiés chez quelques bonnes familles de la paroisse. Nous apprenons avec plaisir qu'une brave femme d'Autafond se présente chez les personnes charitables afin de recueillir des dons. Qu'on lui fasse bon accueil et que Dieu bénisse sa très noble entreprise.

F.M.A. — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du chemin de fer électrique Fribourg-Morat-Anet, réunie lundi à l'hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg, a approuvé les comptes et la gestion, et en a donné décharge au conseil d'administration. Le rapport de celui-ci constate l'amélioration de la situation financière de la compagnie et les avantages qui ont résulté de l'introduction de la traction électrique et de l'ouverture à l'exploitation du tronçon Morat-Anet.

Industrie électrique. — Il vient de se fonder à Fribourg, une Société générale des condensateurs électriques au capital de 300,000 fr., pouvant être porté à 370,000 fr. M. Rodolphe Weck, ingénieur, en a été nommé président.

Société militaire sanitaire suisse. (Section de Fribourg) — Vendredi, 1er décembre, à 8 1/2 heures, au Pavillon du café des Arcades, conférence par M. le Dr F. Konig. Sujet : Les microbes.

AGRICULTURE Comptabilité rurale

Cette importante question vient d'être discutée devant notre Grand Conseil. L'opinion unanime est qu'il importe d'instruire, d'urgence, nos populations campagnardes sur cet objet qui les intéresse dans une si haute mesure. Un subside pour étude et récompense a été voté et le thème va être remis en chantier, à notre Institut agricole et au sein des Sociétés d'agriculture.

Déjà quelques années, le secrétariat des paysans, après avoir organisé des cours de comptabilité, se charge de bonifier les comptes des exploitations rurales qui, ayant à la fois sa méthode comptable, lui demandent. Ces exploitations rurales sont actuellement au nombre de 300 environ. La Confédération acquitte les frais de ce travail dont les résultats groupés et comparés constituent une précieuse collection de renseignements chiffrés, formant le squelette d'une enquête sur la situation vraie de notre agriculture. On sait avec quel ardeur éclairée et quel talent M. le Dr Laur défend les intérêts des campagnards et leur montre le chemin de l'avenir et du progrès. Convaincu que l'une des principales charges qui pèsent encore sur la situation économique du paysan suisse et l'oppressent, c'est l'endettement hypothécaire, — que celui-ci, à son tour, dérive directement d'une disproportion accentuée et générale entre le prix d'achat et la rente de la terre, — voici que, à la suite des Kramer, des Abt, etc., M. le Dr Laur s'est mis à crier « casse-cou » aux intéressés et à leur signaler le danger auquel ils courent en fermant les yeux et en cédant aveuglément au désir fou de posséder toujours davantage, d'arrondir, cette que cette, le domaine au delà et au détriment des moyens normaux d'exploitation.

La grande question des partages familiaux des biens ruraux copie le même précipice.

Voilà donc entièrement justifiées l'étude de ce problème de comptabilité — que rapporte la terre !

Le système de comptabilité Laur comprend 3 livres, à savoir l'Inventaire, le livre de la Maison et le livre de Caisse. Chacun de ces comptes se subdivise en se répartit en 3 rubriques : le compte privé qui, n'étant pas un compte agricole, doit être scindé, le compte de ménage et le compte du domaine. Il y a donc triple inventaire, l'inventaire du domaine, du ménage et l'inventaire privé, de même qu'il y a triple source de recettes et de dépenses. Par une action de comptabilité, l'exploitant rembourse au compte ménage sa pension et celle de sa famille, tandis qu'il lui est compté, à lui-même ainsi qu'aux membres de sa famille qui coopèrent à l'exploitation, un salaire d'employé.

De cette façon, tout est bien catégorisé et mis à part ; il est alors loisible, à la fin de la campagne comptable, d'obtenir exactement la rente agricole, dans tous ses détails et sous toutes ses formes, c'est-à-dire notamment aussi la rente foncière, unique critère de la valeur réelle du sol rural.

Ce système est excellent, mais il ne laisse pas d'être encore compliqué et difficile à suivre pour notre paysan fribourgeois, dans

sa moyenne intellectuelle. M. A. Folly, professeur de comptabilité à l'Institut agricole de Pérolles, l'a pensé comme nous, et s'est, dès lors, sous les auspices du comité de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture, attaché à trouver une méthode plus simple. Son but, cela se conçoit, est moins général et plus immédiat ; il est simplement de conduire l'agriculteur à pouvoir répondre à la question suivante :

Al-je perdu, cette année, ou ai-je gagné ? Ma situation est-elle meilleure ou moins que l'année passée ?

Les formulaires d'inventaire et du compte de caisse, — que nous avons sous les yeux, — permettront à l'expert-comptable de séparer, comme chez Laur, le compte privé du compte agricole. Mais cette distinction n'est pas exigée du campagnard lui-même, et par là, sa tâche en devient beaucoup plus claire et plus aisée. Au surplus, dans nos conditions fribourgeoises, le compte privé n'existe souvent pas, ni quant à la situation de fortune de l'exploitant, ni, non plus, quant aux dépenses de luxe, extra-agricoles, ou, du moins, pour ce dernier poste, pas non plus dans une proportion importante. D'ailleurs, les rubriques du compte de caisse donnent à cet égard toutes les indications désirables. Quant à la famille du paysan fribourgeois, elle aide bien vite le chef de la maison ; elle a droit, de ce fait, à sa part du ménage. De plus, au point de vue social, ne peut-on pas poser en principe, a priori, que la profession agricole doit, comme toute autre profession, fournir à qui s'y est voué, le pain personnel et celui de la famille.

M. Folly propose un système de comptabilité se bornant à l'inventaire et au livre de caisse. Peut-être serait-il bon d'y ajouter un carnet de ménage où la mère de famille inscrirait toutes les ressources naturelles du ménage (jardinage, lait, viande, poulailler, etc.). L'aide de la femme ici serait très appréciée.

Les formulaires de l'inventaire, qui sont mis, à bas prix, à la disposition des intéressés, sont clairs, complets, bien ordonnés. Tous les objets principaux et beaucoup d'accessoires sont déjà notés à leurs places respectives, et cet aide-mémoire facilite singulièrement la besogne. Un premier inventaire dressé, les autres qui lui succéderont, se feront aisément et rapidement. La tâche du comptable, grâce au travail de M. Folly, est moitié faite et ce ne doit pas être trop que de demander maintenant au paysan le dernier petit effort et un minimum de bonne volonté.

À la méthode de taxation, au deuxième inventaire, par déduction d'amortissement, M. Folly préfère, avec raison, une nouvelle évaluation.

La comparaison des deux bilans donnera la réponse sur l'augmentation ou la diminution de fortune. L'addition des dépenses personnelles et des prestations du ménage pour la famille, augmentée ou diminuée du mouvement de fortune, donnera le chiffre du revenu.

La comptabilité agricole, — écrit M. Laur, et nous voulons terminer avec lui, — a une grande importance éducative. Elle éveille l'esprit d'observation et le jugement. Elle fait, peu à peu, du paysan un entrepreneur agricole, doué d'un esprit commercial, qui saisira rapidement et exactement la situation économique et saura en tirer profit. Nous ajouterons qu'elle est inspiratrice, à la fois, d'énergie, de prudence et de sagesse.

DERNIERES DEPÊCHES

Sébastopol (via Varsovie), 1er décembre. Mardi soir, l'escadre rebelle a attaqué la partie de l'escadre restée fidèle. Une bataille s'est engagée.

Sébastopol, 1er décembre. Les casernes dans lesquelles les mutins se sont enfermés ont été occupées par les troupes loyales, le 29 novembre, à 6 h. du matin. 2000 mutins avec des mitrailleuses sont partis pour l'intérieur du pays. L'intérieur du Otschakoff est complètement brûlé, mais le bâtiment est à flot. Contrairement aux nouvelles reçues, la ville n'a pas souffert. Tout était calme hier.

Sébastopol, 1er décembre. Au cours du combat contre les rebelles, un transport contenant 200 torpilles Withead et d'autres explosifs a été coulé par le commandant, dans le port du sud.

Saint-Petersbourg, 1er décembre. La nuit dernière, on a arrêté à Tsarskoje-Selo des soldats du régiment de cuirassiers jaunes, des hussards et des travailleurs employés à la garde de la famille impériale, à la suite de leur réclamation qui constituait une protestation contre l'emploi des troupes pour des fonctions policières.

Vienna, 1er décembre. On mande à la Nouvelle presse libre qu'à Batoum les mutins ont saisi les

vapeurs du Lloyd autrichien. Le ministre des affaires étrangères a fait des démarches auprès du gouvernement russe.

Athènes, 1er décembre. Une personne arrivée de Mytilène déclare que le calme est absolu. Les navires étrangers sont dans le port. Le drapeau ottoman flotte toujours sur le palais du gouverneur. Le détachement français a occupé les douanes. La même personne croit que la Porte cédere, après l'occupation de Smyrne.

Constantinople, 1er décembre. Les représentants de l'Autriche-Hongrie et de la Russie, appuyés par les représentants des autres puissances, ont fait remarquer à leurs gouvernements respectifs la nécessité qu'il y a à observer une attitude correcte à l'égard de la Turquie dans les circonstances actuelles.

Bruxelles, 1er décembre. Le Petit Bleu annonce que dans une factorerie du Congo, 2 blancs ont été tués. La factorerie a été pillée.

Paris, 1er décembre. Dans l'affaire de l'attentat contre le roi d'Espagne et le président Loubet, 40 questions ont été posées au jury. Après une longue délibération, le jury a rapporté un verdict d'acquiescement général. En conséquence les accusés ont été remis en liberté.

Paris, 1er décembre. Jeudi soir, à 6 h., 400 ouvriers terrassiers, sortant d'une réunion tenue à la Bourse du travail, ont essayé de déboucher leurs camarades employés aux chantiers du Métropolitain. Ils ont été repoussés par la police. Plus tard, ils s'en sont entrés en collision avec elle. 10 gardiens et 2 gardes ont reçu des blessures importantes. 2 commissaires et 1 officier de la paix ont été roulés à terre et frappés. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Tanger, 1er décembre. Un courrier spécial arrivé de Fez annonce à toutes les légations que le sultan consent à la conférence d'Algésiras mais il ne pourra envoyer ses représentants que le 21 décembre.

Londres, 1er décembre. On mande de Washington au Daily Chronicle que dans son message au Congrès, le président Roosevelt demandera une augmentation des forces de terre et de mer.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : LA CHANSON DE BOTREI, par Pierre Hervelin, br. in 8°. La chanson de Botrei n'est pas une ébauche ordinaire ; elle a un charme et une poésie exquise. C'est ce que M. l'abbé Hervelin a heureusement montré dans la conférence qu'il a consacrée à l'ouvrage du chansonnier breton et qui paraît aujourd'hui en brochure, à la librairie Saint-Paul. Sans parler des renseignements très intéressants qu'elle donne sur la personne et la vie du poète, cette étude que Botrei a daigné annoter lui-même est l'initiation nécessaire pour comprendre et goûter parfaitement l'originalité, la hauteur morale et les beautés littéraires de sa chanson.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations du Laboratoire de physique du Technicum de Fribourg

Altitude 642m. Longitude Est Paris 4° 49' 18". Latitude Nord 46° 47' 17". Du 1 décembre 1905

Table with columns for dates (Nov, Dec) and temperature ranges (725.0 to 690.0).

THERMOMÈTRE C.

Table with columns for dates (Nov, Dec) and temperature readings (8 h. m. to 8 h. s.).

HUMIDITÉ

Table with columns for dates (Nov, Dec) and humidity readings (8 h. m. to 8 h. s.).

Température maximum dans les 24 heures 5°

Température minimum dans les 24 heures 4°

Eau tombée dans les 24 h. m.m.

Vent Direction N.-E. Force faible

Etat du ciel nuageux

Extrait des observations du Bureau central de Zurich : Température à 8 h. du matin, le 30 novembre : Paris 2° - Vienne 4° - Rome 9° - Hambourg 1° - St. Petersburg - Stockholm -5°

Conditions atmosphériques en Europe : La pression atmosphérique s'est considérablement relevée au nord et à l'est du continent. Dépression au nord-ouest des îles britanniques et au sud. Vents du nord-est. La température est descendue au-dessous de zéro. Temps sec au sud des Alpes. Sur les hauteurs, le ciel est fortement couvert. Temps probable dans la Suisse occidentale : Temps brumeux avec température vers zéro va persister.

D. PLANCHEREL, gérant.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Léon de WECK allié de Remy

aura lieu samedi 2 décembre, à 8 1/2 h., en l'église de Saint-Nicolas.

R. I. P.

Les familles Arsène Jonin, à Grolley, Charles Creux Jonin, Lambert Jonin, Jaquet-Jonin et Rossier-Jonin remercient sincèrement leurs amis et connaissances pour les témoignages de sympathie qu'ils leur ont donnés à l'occasion du décès de leur cher et regretté père, beau-père et grand-père.

Monsieur Nicolas JONIN

POURQUOI continuer à passer de longues nuits d'insomnie et d'angoisse ? Il suffit, en effet, pour que leurs DENTS percent sans accidents nerveux ou troubles intestinaux, de donner à vos bébés de l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude. L'EMULSION SCOTT fait pousser de saines dents, blanches, fortes et bien plantées.

"La dentition réduisit notre petite Emma à un état dangereusement malade qui provoqua chez elle une nervosité inaccoutumée et presque insupportable. Toutes les nuits l'enfant s'éveillait avec la fièvre et la figure étrangement convulsée, pleurant sans arrêt pendant 2 ou 3 heures. L'effet de l'Emulsion Scott fut rapide et, surtout, durable. En peu de jours, l'émulsion se fit sentir et, bientôt, les dents percèrent sans autres tourments." Mme Hophan-Haull, Vorstadt, 12, Schaffhausen, 26 Juillet 1904.

Grâce au véritable et unique procédé Scott, l'Emulsion Scott se prend sans difficulté et se digère aisément. Il ne serait pas prudent de faire prendre à vos enfants d'autre émulsion que la SCOTT.



NESTLÉ'S CHOCOLAT

L'emplâtre Rocco

le remède souverain contre le Rhumatisme. 1 fr. 25 dans les pharmacies. 3664

En vente à la Librairie catholique

L'Almanach catholique

DE LA SUISSE FRANÇAISE

POUR 1906

Prix : 30 cent.

Le chauffage raisonné de nos habitations est une question dont la solution progressive d'année en année par la technique du chauffage, et les installations de chauffage et d'éclairage ont pris ces dernières années une grande extension. Comme conditions générales pour un bon chauffage, il y a lieu de citer : Production rapide de chaleur après l'allumage par l'emploi de tout bon combustible, entretien facile, chauffage régulier avec circulation d'air et ventilation dans la chambre, suivant le cas combustion continue ou combustion momentanée et enfin, réglage parfait, de manière que la chaleur ne soit produite et le combustible dépensé que lorsque les circonstances l'exigent. D'intéressantes attentions à ce sujet se trouvent dans le prix-contrat de cette année de la maison Oscar Winter, à Hanovre, réputée pour son calorifère breveté et Garman & S. Nous recommandons donc en cas de besoin d'une installation de chauffage, de se procurer cette liste auprès d'une bonne maison d'appareils de chauffage ou directement chez le fabricant.



